



Sommaire

Côté A2P, un déploiement pas très pro !	1
Rapport des médecins du travail	1
AD : et ça continue encore et encore	2
Domaine de l'intervention : la sous-traitance à outrance	2

Côté A2P, un déploiement pas très pro !

Une refonte pas si modèle que ça

La disparition des Flux Porteurs et Sédentaires entraîne la création de deux métiers : Conseiller Spécialisé et Conseiller Proactif. Pour la CFE-CGC, cette transformation est une nécessité, mais la Direction doit y mettre les formes... L'adressage de nos clients reste la priorité, renforcée par l'arrivée de Free sur le marché pro.

Côté Grand Ouest, nous ne serons pas concernés par les 2 nouveaux métiers mais par la disparition des 2 autres. La Direction A2P ayant sélectionné 3 zones sur 5 pour accueillir ces activités (Grand Sud-Ouest et Grand Sud Est pour les Conseillers Spécialisés et les Conseillers Proactifs, et le métier de Conseiller Proactif pour l'Île De France).

Ce choix serait celui du potentiel et de la dynamique d'emploi ! 3 salariés restent concernés et vont devoir faire un choix.

Sur le sujet de la formation, la Direction nous a confirmé qu'après une formation initiale, les Conseillers Spécialisés seront accompagnés par un formateur le temps nécessaire à leur montée en compétences... Les interactions avec les 3901, devront être efficaces pour prétendre à un niveau de satisfaction de nos clients à la hauteur des attentes.

Analyse de la CFE-CGC

La Direction A2P déploie inexorablement son plan de refonte du modèle de vente, sans se soucier du contexte sanitaire. Dans l'après, nous nous devons de nous préoccuper des dommages collatéraux que chaque transformation provoque, et sur ce dossier nous ne manquons pas de matière.

La CFE-CGC sera là pour veiller à ce que l'accompagnement soit à la hauteur des promesses quel que soit le nombre de collègues concernés. Se transformer et s'adapter oui, mais pas à n'importe quel prix !

Rapport des médecins du travail

Le SST, un mal être au travail ?

Nous tenons à souligner le travail et la mobilisation du Service de Santé au Travail et le rapport annuel d'activité des médecins.

En effet, ils nous rappellent que **leur valeur ajoutée est conditionnée au fait d'être associés dès la conception des projets**, et non pas comme cela arrive trop souvent, juste avant la présentation en CSE, leur donnant alors l'impression d'être uniquement caution devant les instances représentatives du personnel.

Mais leurs préconisations sont-elles respectées ? Leurs avis entendus ? Le travail de la SST est-il vraiment pris en compte ou est-ce juste un écrit, un rapport sur du papier, une formalité fastidieuse mais néanmoins nécessaire ?

Analyse de la CFE-CGC

S'agissant des préconisations du SST, tout comme celles des CSSCT, celles-ci restent lettre morte face à une direction totalement avare de prise en considération et qui avance « tête-bêche » dans ses projets de restructuration, fermetures et autres fusions. **La prévention est par conséquent quasi inexistante et les risques psycho sociaux restent très élevés en cette période si compliquée.**

AD : et ça continue encore et encore

En avant toute vers la filialisation du réseau de distribution ! Encore 3 dossiers de fermetures de boutique avec 2 avis négatifs, mais qui n'empêcheront pas la Direction de les fermer.

Pour les boutiques de Pacé (Rennes Opéra) et de Bourges (la dernière du Cher) c'est un transfert à la GDT, « les professionnels du retail » dixit Pierre JACOBS leur ancien DG.

La 3^{ème} boutique concernée n'est autre que l'historique Quimper Saint-Corentin, en plein centre-ville touristique de la capitale finistérienne. Fermeture, réunion avec l'équipe de Quimper Géant dans un nouveau local pour un nouveau Smartstore dans le centre commercial. Coût 400 000€.

Orange casse la dynamique des équipes, les met soit sur la route ou les pousse à « faire preuve d'agilité » en déménageant avec leur famille ou en changeant d'activité !

La Direction invoque l'optimisation économique et la pénurie de vocation en interne pour venir renforcer les équipes.

Analyse de la CFE-CGC

La contribution de nos AD au plan Scale Up annoncé par notre PDG en début d'année ? L'entière satisfaction des actionnaires OUI, celle des salariés concernés NON !

Nous soutenons ces salariés.

Nous avons négocié et signé l'accord PSD AD DOGO 2020 (et son avenant 2021) pour leur obtenir plus d'accompagnement financier et logistique.

La CFE-CGC s'est prononcée CONTRE car nous voulons garder l'emploi au plus près de nos salariés !

Domaine de l'intervention : la sous-traitance à outrance

Durant ce CSE d'avril, les échanges en marge du rapport de la Commission « Projets, Economie, Evolution des Marchés » ont permis, entre autres sujets, d'évoquer pour la première fois la situation des Unités d'Intervention !

Au travers, notamment, de la mise en lumière d'une sous-traitance à outrance dont on ne sait quand cela s'arrêtera, les organisations syndicales, unanimes, ont exigé plus de transparence !

Il devient ainsi urgent, pour la Direction de la DO GO, de présenter aux élus du CSE les organisations et les travaux, en cours et à venir, de la Direction des Interventions Sous-Traitées (DIST) de chacune des Unités d'Intervention !

Il en va de la crédibilité du donneur d'ordres Orange en termes de pilotage & de contrôle, mais également de l'intérêt suprême des salariés et des clients d'Orange sur le territoire tout entier de la DO !



Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Sophie CHAPLAIN
- Barbara GEST
- Florence LE LEPVRIER
- Enora PENE
- Laurent DELAVIGNE

- Martial LAGEON
- Jean Marie NAVEAU
- Eric PICOT
- Régis RADUREAU

Représentant syndical

- Eddy JEGOU

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement sur :

DO Grand Ouest